

CORONAVIRUS

COVID-19

TOUS RESPONSABLES
FACE AU COVID-19
ÉRADIQUONS LE VIRUS !

COVID-19

Les mesures à adopter pour protéger les personnes vulnérables

Face à l'évolution de l'épidémie de COVID-19, il convient de rappeler les mesures de prévention à adopter pour protéger les personnes vulnérables.

Publié le 20 octobre 2020

Port du masque

- À l'extérieur : port du masque obligatoire dans toute la ville **de 6h à 21h**, pour les personnes de 11 ans ou plus
- Au domicile : port du masque recommandé pour l'ensemble des personnes venant vous rendre visite (aide-ménagère, livraison, etc...)

Gestes barrières

- Respecter une distance sociale d'au moins un mètre
- Éviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)
- Ne pas serrer les mains, ne pas s'embrasser ou s'enlacer
- Être vigilant au sein des familles (les proches peuvent être porteurs du virus sans avoir de signes cliniques)
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Contact

Pour toute question complémentaire sur ces mesures de prévention, vous pouvez contacter les services de l'Agence Régionale de Santé au 0 808 80 71 07.

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/> (<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>)



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

> NOUS
CONTACTER